

Éditorial

Philippe GUIDAL

Catéchèse : droit d'alerte

Sommaire

- 1. Catéchèse : droit d'alerte
- 2. Catéchèse (1)
- 10. Catéchèse (2)

Regnat

regnat.phg@wanadoo.fr

Directeur de la publication

Philippe GUIDAL

Ont collaboré à ce numéro :

Philippe GUIDAL

Abbé Guy PAGÈS

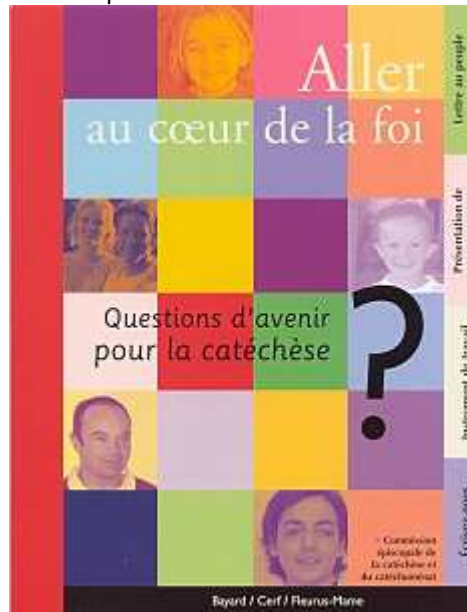
Conception - Réalisation

PHG

Les articles publiés
n'engagent que leurs auteurs.

© 2006 REGNAT

En novembre 2002, à l'issue de leur Assemblée plénière à Lourdes, les évêques de France s'adressaient « à l'ensemble du peuple de Dieu, pour inviter tous ceux qui le voudront à s'engager dans une réflexion en vue de renouveler notre pratique de la catéchèse en France ». Cet appel était suivi peu après de la publication d'un livret d'une soixantaine de pages, intitulé *Aller au cœur de la foi. Questions d'avenir pour la catéchèse*¹, destiné à associer les fidèles à la réflexion épiscopale. Les fidèles étaient invités à envoyer leur contribution avant Pâques 2004 au Secrétariat de la Conférence des évêques de France.



Le résultat de cette consultation nationale a contribué à l'adoption d'un *Texte national pour l'orientation de la catéchèse en France et de Propositions pour l'organisation catéchétique* par la dernière assemblée des évêques (novembre 2005). L'essentiel des décisions adoptées est présenté dans un numéro spécial de la revue *Tabga*, éditée par le Service National de la Catéchèse et du Catéchuménat. La lecture de ce document - que nous analyserons dans un prochain numéro de *Regnat* - ne permet pas d'envisager l'avenir de la catéchèse en France avec sérénité. Les fossoyeurs de la

Foi, à l'œuvre depuis une trentaine d'années, ont encore de beaux jours devant eux...

Nous livrons aujourd'hui à votre lecture et à votre réflexion le texte de deux contributions critiques envoyées en leur temps au Secrétariat de la Conférence des évêques de France. Les positions officielles de l'épiscopat français peuvent être consultées sur le site du Service National de la Catéchèse et du Catéchuménat (voir les adresses InterNet page 9). N'hésitez pas à nous faire part de vos réactions.

¹ Paris, Bayard/Cerf/Fleurus-Mame, 2003.

Le dimanche 28 mars 2004

Cinquième du Saint Carême

« **Aller au cœur de la foi** »

Secrétariat général
de la Conférence des évêques de France
106 rue du Bac
75341 PARIS Cedex 07

Messieurs les Évêques,

Vous exhortez les brebis de vos troupeaux à Vous écrire, Votre reconnaissance étant même assurée à qui Vous fera part de sa « réflexion¹ ». Une reconnaissance épiscopale ne vaut pas l'indulgence plénière de jadis, sans doute, mais « quelqu'un de ce peuple imbécile² », ainsi flatté de l'intérêt pastoral qui lui est porté, peut-il se soustraire à la harangue de Guillot ? Voici donc la cogitation d'un « pauvre Robin mouton³ », quarante ans, marié, père de famille. Tout d'abord, quelques remarques générales sur le texte de Vos Excellences ; ensuite, quelques « idées de mise en œuvre⁴ » présentées à Votre bienveillante sollicitude.

*Mon Dieu,
je crois fermement toutes les vérités
que Vous avez révélées,
et que Vous nous enseignez par Votre Sainte Église,
parce que Vous ne pouvez ni Vous tromper,
ni nous tromper.*

Aller au cœur de la foi...

Questions d'avenir pour la catéchèse

Première question d'avenir : la capacité de Vos Excellences à assumer le ministère qui leur a été confié.

Notre Saint Père, glorieusement régnant, Vous l'a rappelé au début de son pontificat : « Vous avez [...] une mission particulière dans vos Églises : vous y êtes les tout premiers responsables de la catéchèse, les catéchètes par excellence⁵ ». Or, sous prétexte « d'aider à [une] prise de conscience [et] partager les

dons que l'Esprit Saint a faits⁶ », l'appel au peuple lancé par Vos Excellences laisse paraître Votre désarroi : « nous tâtonnons dans la nuit⁷ ».

Il aura fallu attendre l'aube du XXI^e siècle pour voir des pasteurs demander conseil à leurs brebis quant à la meilleure façon de paître un troupeau ; il me semble qu'il s'agit là d'une première dans les annales de notre Sainte Mère Église. Il fut un temps où le bon pasteur marchait devant les brebis, qui le suivaient parce qu'elles se fiaient à lui pour trouver un pâturage⁸ ; la boussole pastorale ayant été manifestement perdue, le troupeau est aujourd'hui mis à contribution pour retrouver... « le Chemin, la Vérité et la Vie⁹ » ?!

« Guillot les crut, et leur fit fête. Cependant¹⁰... »

Deuxième question d'avenir : la capacité de Vos Excellences à reconnaître leurs erreurs (et celles de leurs prédécesseurs).

Vous affirmez qu'il convient de « renouveler notre pratique de la catéchèse en France¹¹ ». Mais pourquoi donc ? L'état des lieux, dressé par Vos Excellences, aurait-il provoqué un constat d'échec, voire un dépôt de bilan ? Certes non, puisque, comme Vous l'affirmez également, « à maints égards, le bilan est apparu positif¹² ». N'est-ce pas, à peu près, ce que disait Georges Marchais lors du XXIII^e Congrès du P.C.F., il y a vingt-cinq ans ?...

Mais alors, pourquoi remettre en question l'admirable « travail effectué par des dizaines de milliers de catéchistes dans toute la France [qui] donnent le meilleur d'eux-mêmes pour que soit assurée la "proposition de la foi"¹³ » ? Pourquoi « repenser [une] catéchèse¹⁴ » grâce à laquelle « partout des groupes d'éveil à la foi surgissent, des milliers d'enfants se préparent au baptême, des parents sont accueillis dans leur recherche spirituelle¹⁵ » ? À tel point que « nous pouvons affirmer être une Église des commencements¹⁶ » - la modestie de Vos Excellences

⁶ COMMISSION ÉPISCOPALE DE LA CATÉCHÈSE ET DU CATÉCHUMÉNAT, *op. cit.*, p. 8.

⁷ *Ibid.*, p. 13.

⁸ Cf. *Jn* 10 1-16.

⁹ *Jn* 14 6.

¹⁰ LA FONTAINE (Jean, de), *loc. cit.*

¹¹ COMMISSION ÉPISCOPALE DE LA CATÉCHÈSE ET DU CATÉCHUMÉNAT, *op. cit.*, p. 11.

¹² *Ibid.*, p. 18.

¹³ *Ibid.*

¹⁴ *Ibid.*, p. 19.

¹⁵ BILLÉ (Louis-Marie, Cardinal), Discours pour l'ouverture de l'Assemblée plénière de la Conférence des Évêques de France, 4 novembre 2001 (*La Documentation Catholique*, n° 2259, 2 décembre 2001, p. 1034).

¹⁶ *Ibid.*

¹ COMMISSION ÉPISCOPALE DE LA CATÉCHÈSE ET DU CATÉCHUMÉNAT, *Aller au cœur de la foi. Questions d'avenir pour la catéchèse*, Paris, Bayard/Cerf/Fleurus-Mame, collection « Documents d'Église », 2003, p. 61.

² LA FONTAINE (Jean, de), « Le Berger et son troupeau », *Fables*, IX, 19.

³ *Ibid.*

⁴ COMMISSION ÉPISCOPALE DE LA CATÉCHÈSE ET DU CATÉCHUMÉNAT, *loc. cit.*, p. 61.

⁵ JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique *Catechesi tradendæ*, 16 octobre 1979, n. 63.

est sans bornes ! Dix-neuf siècles après les débuts de l'évangélisation de la Gaule, « Église des commencements » ne peut qu'être un euphémisme pour désigner une Église du surplace... Voilà qui nous évitera, peut-être, de connaître la phase adulte de la véritable Église des commencements : l'Église des martyrs.

En attendant, rien n'explique la contradiction qui se manifeste entre le *satisfecit* sans réserve que Vos Excellences se décernent, et cette volonté de renouvellement d'une catéchèse qui n'aurait rien à envier à celle des Saints Apôtres. À moins d'examiner en détail ce bilan que Vous certifiez être, « à maints égards, positif » ?! En son temps, M^{gr} Billé osa cet aveu laconique : « La catéchèse traverse un temps de crise, voire même de rupture. [...] De plus en plus de jeunes et d'adultes sont étrangers à la foi chrétienne, même parmi ceux qui participent à la catéchèse¹⁷ ». Confession bien étonnante. De fait, « comment ne pas être admiratif du travail effectué par des dizaines de milliers de catéchistes dans toute la France¹⁸ » au vu de ce résultat : l'« apostasie silencieuse¹⁹ » de tout un peuple ?

De même que « la grâce ne détruit pas la nature²⁰ », les vertus théologiques ne rendent pas caduques les vertus morales : la seule *justice* exige que soit reconnu ce désastre sans précédent, et ses responsables châtiés. Il est certes plus facile de battre la coulpe de ses Pères lors de grotesques cérémonies de repentance que de reconnaître ses propres fautes, mais l'avenir de la catéchèse ne s'éclaircira qu'à cette condition.

Troisième question d'avenir : la capacité de Vos Excellences à analyser correctement les « besoins d'aujourd'hui²¹ », d'hier et d'avant-hier.

Dans un bref survol historique, la *Lettre* de Vos Excellences à l'ensemble du Peuple de Dieu²² paraît distinguer trois étapes successives de l'activité catéchétique : avant-hier, la structuration de la foi des croyants ; hier, l'apologétique ; aujourd'hui, la préoccupation de ceux « qui cherchent un chemin possi-

ble²³ ». Si cette interprétation chronologique est exacte²⁴, Votre *distinguo* ne correspond pas à la réalité historique de la catéchèse, au moins jusqu'à ces dernières décennies. Auparavant, l'activité catéchétique s'était effectivement toujours « préoccupée des croyants », travaillant « à structurer leur foi²⁵ ». L'« environnement » ayant *toujours* été, à un degré ou un autre, « hostile ou critique²⁶ », c'est de façon *concomitante* que la foi devait être justifiée et rendue crédible. Enfin, la catéchèse s'était également toujours préoccupée de ceux « qui cherchent un chemin possible²⁷ ». Relisez les Actes des Apôtres et les Épîtres pauliniennes, les catéchèses patristiques, les Catéchismes du Concile de Trente et de saint Pie X. Par contre, depuis quelques décennies, l'activité catéchétique travaille essentiellement, et toujours de façon concomitante, à déstructurer la foi, à rendre icelle de moins en moins justifiée et crédible ; quant à ceux, rares, qui « frappent à la porte », un respect des consciences mal compris empêche qu'on leur ouvre et les renvoie aux innombrables sectes qui s'engraissent de notre misère. Quoi qu'en pensent Vos Excellences, les faits sont là.

Quatrième question d'avenir : la capacité de Vos Excellences à reconnaître le primat de la Grâce divine sur l'activisme humain.

Vos Excellences affirment que « la vie chrétienne [...] ne se définit pas d'abord par un état (on est chrétien ou on ne l'est pas), mais par une action : les chrétiens s'engagent dans l'existence en marchant derrière le Christ²⁸ ». Autrement dit, l'action précède l'être, c'est même elle qui fait exister... Ainsi, ma seconde fille, âgée de trois mois, bien que baptisée en janvier, n'est pas chrétienne, puisqu'elle n'agit pas et qu'elle n'est pas encore capable de « s'engager dans l'existence ». J'en suis fort contrarié²⁹.

²³ COMMISSION ÉPISCOPALE DE LA CATÉCHÈSE ET DU CATÉCHUMÉNAT, *op. cit.*, pp. 13, 19.

²⁴ Dans la négative, elle reste possible, puisque c'est ainsi que Votre indigne serviteur a compris ce passage de Votre *Lettre*.

²⁵ N'est-ce pas ce que réalisa Notre Seigneur durant Son ministère public ?

²⁶ Il en fut ainsi dès le début de la prédication de Notre Seigneur : cf. *Lc 4 16-30*.

²⁷ Cf. *Ac 2 9-11* : « Parthes, Mèdes et Élamites, habitants de Mésopotamie, de Judée et de Cappadoce, du Pont et d'Asie, de Phrygie et de Pamphylie, d'Égypte et de cette partie de la Libye qui est proche de Cyrène, Romains en résidence, tant Juifs que prosélytes, Crétois et Arabes ». La liste n'a cessé de croître au fil des siècles...

²⁸ COMMISSION ÉPISCOPALE DE LA CATÉCHÈSE ET DU CATÉCHUMÉNAT, *op. cit.*, p. 36.

²⁹ D'autant plus que ni le prêtre qui officiait, ni son confrère qui avait accepté d'être parrain, n'ont cru bon

¹⁷ *Ibid.*

¹⁸ COMMISSION ÉPISCOPALE DE LA CATÉCHÈSE ET DU CATÉCHUMÉNAT, *op. cit.*, p. 18.

¹⁹ JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique post-synodale *Ecclesia in Europa*, 28 juin 2003, n. 9 ; cf. n. 47.

²⁰ S. THOMAS D'AQUIN, *Somme théologique*, I, q. 1, a. 8, ad 2.

²¹ COMMISSION ÉPISCOPALE DE LA CATÉCHÈSE ET DU CATÉCHUMÉNAT, *op. cit.*, p. 19.

²² ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DES ÉVÊQUES DE FRANCE, *Lettre des évêques de France à l'ensemble du Peuple de Dieu*, 8 novembre 2002 (*La Documentation Catholique*, n° 2281, 1^{er} décembre 2002, pp. 1028-1029 ; COMMISSION ÉPISCOPALE DE LA CATÉCHÈSE ET DU CATÉCHUMÉNAT, *op. cit.*, pp. 11-15).

Mais analysons soigneusement Votre affirmation. Pour qu'il y ait action, ne faut-il pas qu'il y ait préalablement un sujet capable de cette action ? Au IV^e siècle avant l'ère chrétienne, Aristote avait déjà répondu à quelques sophistes de Votre espèce : « Prétendre qu'on n'a réellement de puissance que lorsqu'on agit (en fait), et que, là où on n'agit pas, on n'a plus de puissance, ce serait soutenir que celui qui ne construit pas ne peut pas construire, ou qu'il n'y a plus de constructeur du moment qu'il ne construit pas, ou bien que l'artiste qui cesse d'exercer son art ne le possède plus. Mais alors, par quelle acquisition soudaine peut-il se mettre à travailler³⁰ ? »

La doctrine catholique affirme, elle, que c'est la *grâce sanctifiante* reçue au baptême qui « rend capable de croire en Dieu, d'espérer en Lui et de L'aimer par les vertus théologiques ; [...] *donne de pouvoir vivre et agir sous la motion de l'Esprit Saint* par les dons du Saint-Esprit ; [...] permet de croître dans le bien par les vertus morales. Ainsi, tout l'organisme de la vie surnaturelle du chrétien a sa racine dans le saint Baptême³¹ ». C'est parce que nous avons d'abord été constitués, par grâce, dans un *état* - « membres du Corps du Christ³² » -, que nous devenons capables d'un *agir* chrétien, et d'engager notre existence. La vie chrétienne se définit donc avant tout par le don gratuit de Dieu qui nous a été fait. Affirmer le contraire, exalter l'action humaine, c'est - au mieux - du néopélagianisme.

Cinquième question d'avenir : la capacité de Vos Excellences à restaurer la sainte Liturgie catholique.

Le Concile Vatican II a rappelé que l'enseignement catéchétique devait être fondé, entre autres, sur la Liturgie de l'Église³³. Ce rappel élémentaire, cité par Vos Excellences³⁴, est sans doute à l'origine du fil conducteur de Votre document : le déroulement de la veillée pascale. Malheureusement, la lecture de Votre exposé suscite un certain nombre d'interrogations quant à la réalité du « lien vivant et vivifiant qu'il doit y avoir entre la catéchèse et la liturgie³⁵ » dans notre pays.

de m'avertir de l'inanité de ce baptême. Même ignorance chez ceux qui avaient baptisé mes autres enfants. Il va de soi que je tiens à la disposition de Vos Excellences les noms et adresses de tous ces ecclésiastiques félons, afin que Vous leur fassiez la leçon.

³⁰ ARISTOTE, *Métaphysique*, θ, III, 1046b-1047a. Cf. *Physique*, I, 9, 191b-192a.

³¹ *Catéchisme de l'Église Catholique*, n. 1266.

³² *Ibid.*, n. 1267.

³³ CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, Décret *Christus Dominus*, n. 14.

³⁴ COMMISSION ÉPISCOPALE DE LA CATÉCHÈSE ET DU CATÉCHUMÉNAT, *op. cit.*, p. 7.

³⁵ *Ibid.*, p. 13.

« Cette nuit-là, [...] les communautés chrétiennes se rassemblent pour le baptême des nouveaux croyants³⁶ ». La commémoration de la Pâque du Seigneur n'est donc plus la raison d'être de cette célébration ? Passons. « Cette nuit-là » devrait être une nuit entière, puisqu'elle se poursuit, d'après Vous, jusqu'au « petit matin³⁷ » : mais où donc avez-Vous vu des veillées pascales qui dureraient ainsi toute une nuit ?! Alors que la messe dominicale type est calibrée à cinquante-neuf minutes (spots publicitaires compris) et que la « messe de minuit » est souvent célébrée vers 20 h 00 pour ne pas compromettre les réveillons, rares seraient les fidèles - et les prêtres - capables de rester toute une nuit dans une église³⁸... Votre propre commentaire est éloquent : « c'est long³⁹ » ! Et c'est d'autant plus *long* que ce n'est pas *beau* et que ce n'est pas *vrai*.

La restauration de la sainte Liturgie prescrite par les Pères du Concile Vatican II a tourné, particulièrement en France, au grand chantier de démolition systématique, avec la volonté manifeste de faire table rase du passé. Dès le début de son pontificat, notre Saint-Père, glorieusement régnant, a fustigé « tant les innovations arbitraires et incontrôlées que le rejet obstiné de ce qui a été légitimement prévu et introduit dans les rites sacrés⁴⁰ ». Récemment, il appelait encore à un « examen de conscience [concernant] la vie liturgique et sacramentelle⁴¹ ». Or, jamais l'épiscopat français ne s'est senti concerné par ces rappels à l'ordre. Tout irait-il donc pour le mieux chez la Fille aînée de l'Église ? Et pourtant...

Nous attendons toujours le respect de quelques normes générales de base :

³⁶ *Ibid.*, p. 14.

³⁷ *Ibid.*, p. 59.

³⁸ Alors qu'il le faudrait, pourtant ! Cf. JEAN-PAUL II, Lettre apostolique *Vicesimus quintus*, 4 décembre 1988, n. 6 (*La Documentation Catholique*, n° 1985, 4 juin 1989, p. 519) : « La nuit pascale doit retrouver dans le cœur de tous - pasteurs et fidèles - son *importance unique* dans l'année liturgique, au point d'être vraiment la fête des fêtes ». On trouve même quelques marginaux pour prendre cela au sérieux ; ainsi la Communauté Aïn Karem, autour de l'Abbé Michel Gitton, célébrera l'aube pascale à 4 h 15, le 11 avril prochain, en la Collégiale Saint-Quiriace de Provins (Seine-et-Marne). Soyez les bienvenus !

³⁹ COMMISSION ÉPISCOPALE DE LA CATÉCHÈSE ET DU CATÉCHUMÉNAT, *op. cit.*, p. 43.

⁴⁰ JEAN-PAUL II, Message au monde, mardi 17 octobre 1978 (*La Documentation Catholique*, n° 1751, 5 novembre 1978, p. 904).

⁴¹ JEAN-PAUL II, Lettre apostolique *Spiritus et sponsa* pour le 40^e anniversaire de la constitution *Sacrosanctum Concilium* sur la sainte liturgie, 4 décembre 2003, n. 6.

- ✘ l'usage (non exclusif) de la langue latine, dont l'intérêt est évidemment à redécouvrir dans le contexte d'une société multiculturelle et multilinguistique⁴² ;
- ✘ la célébration de l'Office divin en paroisse⁴³ ;
- ✘ le primat du chant grégorien⁴⁴ ;
- ✘ des traductions correctes des textes liturgiques, lectionnaires compris⁴⁵.

Concernant le problème des traductions⁴⁶, nous attendons toujours que soit reconnue et châtiée la tra-

⁴² Cf. CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, Constitution *Sacrosanctum Concilium*, n. 36 : « L'usage de la langue latine [...] sera conservé dans les rites latins », et n. 54 : « On veillera [...] à ce que les fidèles puissent dire ou chanter ensemble en langue latine aussi les parties de l'ordinaire de la messe qui leur reviennent » ; JEAN-PAUL II, Lettre apostolique *Vicesimus quintus*, 4 décembre 1988, n. 10 (*La Documentation Catholique*, n° 1985, 4 juin 1989, p. 520) : « Parce que la liturgie est la grande école de la prière de l'Église, il a été jugé bon d'introduire et de développer l'usage de la langue vivante — sans éliminer l'usage de la langue latine, conservée par le Concile pour les rites latins ». Cf. LÉCUREUX (Bernadette), *Le latin langue de l'Église*, Paris, Téqui, 1998 (nouvelle édition).

⁴³ Cf. CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, Constitution *Sacrosanctum Concilium*, n. 100 : « Les pasteurs veilleront à ce que les Heures principales, surtout les vêpres, les dimanches et jours de fêtes solennelles, soient célébrées en commun dans l'église ». Cf. JEAN-PAUL II, Lettre apostolique *Spiritus et sponsa* pour le 40^e anniversaire de la constitution *Sacrosanctum Concilium* sur la sainte liturgie, 4 décembre 2003, n. 14 : « Il est important d'introduire les fidèles à la célébration de la Liturgie des Heures ».

⁴⁴ Cf. *ibid.*, n. 116 : « L'Église reconnaît dans le chant grégorien le chant propre de la liturgie romaine ; c'est donc lui qui, dans les actions liturgiques, toutes choses égales d'ailleurs, doit occuper la première place ».

⁴⁵ Cf. JEAN-PAUL II, Lettre apostolique *Vicesimus quintus*, 4 décembre 1988, n. 20 (*La Documentation Catholique*, n° 1985, 4 juin 1989, p. 523) : « Les Conférences épiscopales ont eu la lourde charge de préparer les traductions des livres liturgiques. Les nécessités du moment ont parfois conduit à utiliser des traductions provisoires, qui ont été approuvées *ad interim*. Mais le temps est venu de réfléchir à certaines difficultés éprouvées depuis, de remédier à certaines faiblesses ou inexactitudes, de compléter les traductions partielles, [...] de veiller au respect des textes approuvés, de publier enfin des livres liturgiques dans un état qu'on peut considérer comme acquis durablement et dans une présentation qui soit digne des mystères célébrés ». Cf. RAFFARD DE BRIENNE (Daniel), *La Bible trahie ? Essai sur les traductions de la Bible*, Paris, Rémi Perrin, 2000.

⁴⁶ Cf. JEAN-PAUL II, Lettre apostolique *Vicesimus quintus*, 4 décembre 1988, n. 10 (*La Documentation Catholique*, n° 1985, 4 juin 1989, p. 520) : « La fidélité aux

hison des falsificateurs de l'édition française du *Novus Ordo Missæ* :

- ✘ dans le *Confiteor*, où la *beatam Mariam semper Virginem* a été réduite à la simple « Vierge Marie » (qui n'aurait donc pas *toujours* été vierge ?) ;
- ✘ dans le Credo, où *consubstantialem Patri* est devenu « de même nature que le Père », comme si *nature* et *substance* étaient synonymes⁴⁷ ;
- ✘ dans le dialogue préluant à l'oraison sur les offrandes (*Orate, fratres...*), où la distinction entre prêtre et fidèles a été supprimée⁴⁸ ;
- ✘ dans les prières eucharistiques, où *Papa nostro* n'est plus que « le Pape » (sous-entendu gallican : le lointain évêque de Rome) ;
- ✘ dans le *Pater*, où la traduction traditionnelle « Ne nous laissez pas succomber à la tentation » a été remplacée par le scandaleux « Ne nous soumetts pas à la tentation⁴⁹ » ;
- ✘ dans le tutoiement généralisé, qui n'a pas lieu d'être dans une langue moderne, comme le français, connaissant l'usage du pluriel de majesté. Vous affirmez que « notre foi nous pousse à tutoyer Dieu » ; je Vous mets au défi de citer un seul article de la foi chrétienne, un seul texte du Magistère, qui puisse étayer cette affirmation gratuite. Il est donc vraisemblable que nous n'ayons pas la même foi⁵⁰... Quoi qu'il en soit, là réside, sans aucun doute, l'une des raisons de la désaffection de la jeunesse vis-à-vis de l'Église ; comment voulez-

rites et aux textes authentiques de la liturgie est une exigence de la "lex orandi", qui doit toujours être conforme à la "lex credendi". Le manque de fidélité sur ce point peut même toucher à la validité des sacrements ».

⁴⁷ Cf. *Catéchisme de l'Église Catholique*, n. 465.

⁴⁸ Cf. JEAN-PAUL II, Lettre apostolique *Vicesimus quintus*, 4 décembre 1988, n. 13 (*La Documentation Catholique*, n° 1985, 4 juin 1989, p. 521) : « On constate parfois [...] des confusions entre le sacerdoce ministériel, lié à l'ordination, et le sacerdoce commun des fidèles, qui a son fondement dans le baptême. »

⁴⁹ Cf. *Catéchisme de l'Église Catholique*, n. 2846, obligé de citer l'ancienne traduction pour faire avaler la nouvelle...

⁵⁰ Et même parmi Vos Excellences, une certaine zizanie semble régner : le 19 mars dernier, lors de l'Assemblée Générale de la Confédération Nationale des Associations Familiales Catholiques à laquelle je participais, M^{gr} Brincard, évêque du Puy et accompagnateur des A.F.C., nous a remis le texte d'une prière familiale, signée de lui, et usant du vouvoiement intégral (texte ci-joint). Le félon !

Vous que des jeunes, qui ont appris à l'école l'usage du vouvoiement, prennent au sérieux cette maison de fous où on tutoie le patron tandis qu'on vouvoie ses serviteurs (du « Je vous salue Marie » au *Et cum spiritu tuo* bizarrement traduit en « Et avec votre esprit ») ? Un vieux proverbe dit que la familiarité engendre le mépris ; en tout état de cause, personne n'ira adorer un dieu-copain ou un dieu-pote.

Au lieu de remédier à ces déviations - ce qui est le devoir de Vos Excellences⁵¹ -, on trouve plus facile d'ironiser. Ainsi, M^{gr} Pierre Raffin, évêque de Metz : « À tort ou à raison, l'Ordo Missae comprend outre les quatre prières eucharistiques, jusqu'ici en usage, les prières pour les circonstances particulières et pour la réconciliation *et même en appendice une version latine de la prière pour les assemblées d'enfants (est-ce pour leur apprendre le latin ?)*⁵². » Et pourquoi pas, Excellence ? Vous pourriez enfin, avec trente ans de retard, diffuser dans Votre diocèse le livret *Tubilate Deo*⁵³, recueil des « chants grégoriens plus faciles que les fidèles doivent apprendre selon l'esprit de la Constitution de la Sainte Liturgie du Concile Vatican II », publié par la Sacrée Congrégation pour le Culte divin en 1974...

Le lien entre *lex orandi et lex credendi*⁵⁴ implique un renouvellement concomitant des pratiques liturgiques et catéchétiques.

⁵¹ Cf. JEAN-PAUL II, Lettre apostolique *Vicesimus quintus*, 4 décembre 1988, n. 13 (*La Documentation Catholique*, n° 1985, 4 juin 1989, p. 521) : « Il appartient aux évêques d'extirper ces abus, puisque le gouvernement de la liturgie dépend de l'évêque, dans les limites du droit, et que "la vie chrétienne de ses fidèles découle de lui en quelque manière" » ; n. 21 (*op. cit.*, p. 523) : « Dans chaque diocèse, l'évêque est le principal dispensateur des mystères de Dieu comme aussi l'organisateur, le promoteur et le gardien de toute la vie liturgique dans l'Église qui lui est confiée. Quand l'évêque célèbre au milieu de son peuple, c'est le mystère même de l'Église qui se manifeste. Il est donc nécessaire que l'évêque soit fortement convaincu de l'importance de telles célébrations pour la vie chrétienne de ses fidèles. Elles doivent être un modèle pour tout le diocèse. Il reste encore beaucoup à faire pour aider les prêtres et les fidèles à pénétrer le sens des rites et des textes liturgiques, pour développer la dignité et la beauté des célébrations et des lieux, pour promouvoir, à la manière des Pères, une "catéchèse mystagogique" des sacrements ».

⁵² *La Documentation Catholique*, n° 2276, 1^{er} septembre 2002, p. 779.

⁵³ Édition française : Paris, Téqui, 1974 (réédition en 1992).

⁵⁴ Cf. note 45, et : PIE XII, Encyclique *Mediator Dei*, 20 novembre 1947.

Moult « questions d'avenir » pourraient encore allonger cette liste, à propos des autres fondements de la catéchèse : la Sainte Écriture, la Tradition, le Magistère et la vie de l'Église⁵⁵. Mais nous en resterons là : le présent est déjà assez sombre !

Aller au cœur de la foi...

Quelques réflexions d'avenir pour la catéchèse

Notre Saint-Père, glorieusement régnant, a défini la catéchèse comme étant « une éducation de la foi des enfants, des jeunes et des adultes, qui comprend spécialement un enseignement de la doctrine chrétienne, donné en général de façon organique et systématique, en vue de les initier à la plénitude de la vie chrétienne⁵⁶ ». Nos réflexions porteront sur l'axe éducatif : éducateur → éducation → éduqué.

La première condition d'une éducation réussie, c'est **un bon éducateur**. On ne peut donner à autrui que ce qu'on possède déjà ; ainsi, nul ne peut enseigner l'anglais, même avec un bon manuel, s'il ne connaît pas préalablement cette langue. Ce qui semble évident dans le domaine profane ne l'est pas dans l'actuelle catéchèse, où on se contente généralement de faire appel à la bonne volonté. Même saupoudrée - dans le meilleur des cas - de quelques sessions de formation, on en reste à un niveau qu'il faut bien qualifier d'amateurisme⁵⁷. Or, dans notre société, enfants, jeunes et adultes ont affaire, dans la vie profane, à des enseignants professionnels, qui ont fait des études plus ou moins longues avant d'être admis à délivrer à leur tour un savoir ; il est inadmissible que la même rigueur ne soit pas de mise pour la catéchèse.

Vos Excellences trouveraient profit à relire ce qu'écrivait S. Pie X au début du siècle dernier dans sa grande encyclique *Acerbo nimis* sur l'enseignement de

⁵⁵ Cf. CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, Décret *Christus Dominus*, n. 14.

⁵⁶ JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique *Catechesi tradendae*, 16 octobre 1979, n. 18.

⁵⁷ Accusation gratuite ? Un exemple entre cent, le « parcours » des Abbés Pierre Gervaise et Yvon Aybram (ancien Directeur de l'Enseignement religieux du diocèse de Nanterre...), *Invités à Vivre* (Paris, Rameau/Fleurus, 1993/1994). Dès l'introduction (p. 8) du *Guide Animateurs* (catéchiste ? top ringard !), le ton est donné : « Sans doute mesurez-vous l'importance du travail à faire. Vous disposez de peu de temps. Les connaissances religieuses que vous avez acquises par le passé ne sont pas toujours bien précises à votre esprit. Vous avez pu prendre quelque distance vis-à-vis de certaines exigences de l'Église, voire d'une pratique régulière », mais ce n'est pas grave, « n'ayez pas peur », « vous allez annoncer la Bonne Nouvelle » !!! Imaginons que l'Éducation nationale recrute un jour sur ce genre de critères...

la doctrine chrétienne⁵⁸, notamment son terrible constat, toujours d'actualité : « Nous avons donc le droit de conclure, puisque la foi languit de nos jours au point que chez beaucoup elle est presque morte, que la charge de l'enseignement catéchétique est remplie avec négligence ou totalement omise ». C'est bien pourquoi le *Directoire général pour la catéchèse* demande que « la pastorale diocésaine [accorde] la priorité absolue à la formation des catéchistes laïcs⁵⁹ ».

Vos Excellences pourraient rétorquer qu'il existe déjà, ici, là ou ailleurs, d'innombrables lieux de formation pour catéchistes en herbe ou confirmés. Certes, mais par qui l'enseignement est-il donné ? Ne seraient-ce point les empoisonneurs d'hier qui forment ceux d'aujourd'hui et de demain ? Et qu'y enseigne-t-on réellement ?

La deuxième condition d'une éducation réussie, c'est en effet **le contenu** même de l'éducation. Il ne s'agit pas d'enseigner n'importe quoi, mais la « doctrine chrétienne⁶⁰ ». N'en déplaise à certains, avant d'être un engagement, le christianisme est une doctrine, avec un contenu intelligible (à condition qu'il soit bien expliqué !). Et l'être humain est ainsi fait que l'intelligence doit avoir été préalablement informée pour éclairer la volonté d'où émanera l'acte d'engagement. Ne pas vouloir prendre la peine d'informer l'intelligence des catéchumènes, quel que soit leur âge, c'est préparer des activistes aux engagements passionnels, dont le seul témoignage sera celui d'une vague expérience vitale autant subjective qu'incommunicable⁶¹.

Pour qu'un chrétien soit un vrai martyr (témoin jusqu'au sang si nécessaire) du Christ, il faut que son intelligence ait été conquise par la vérité de la doctrine chrétienne, qui n'est vraie que si elle est enseignée dans la *fidélité* à l'Église, qui en est l'unique dépositaire⁶². Et dans les circonstances actuelles, la doctrine chrétienne ne pourra conquérir les intelligences que si elle est complètement exposée : non

⁵⁸ 15 avril 1905.

⁵⁹ CONGRÉGATION POUR LE CLERGÉ, *Directoire général pour la catéchèse*, 1997, n.234.

⁶⁰ JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique *Catechesi tradendæ*, 16 octobre 1979, n. 18.

⁶¹ Cf. *ibid.*, n. 22 : « Il est [...] vain de prôner l'abandon d'une étude sérieuse et ordonnée du message du Christ au nom d'une méthode qui privilégie l'expérience vitale ».

⁶² Je me permets ici d'exprimer un souhait, qui ne relève pas directement de l'autorité de Vos Excellences : l'ajout d'un paragraphe 9 au canon 833, concernant les catéchistes, qui devraient aussi être tenus de prononcer la profession de foi et le serment de fidélité prescrits par Jean-Paul II dans sa lettre apostolique *Ad tuendam fidem* du 18 mai 1998.

seulement les livres de l'Ancienne et de la Nouvelle Alliance, mais aussi les Pères de l'Église, les docteurs et les grands théologiens, les enseignements des conciles. Les lycéens et étudiants d'aujourd'hui qui subissent ou vont subir Freud, Heidegger, Marx et Nietzsche, doivent connaître les saints Albert le Grand, Augustin d'Hippone, Bernard de Clairvaux, Bonaventure de Bagnorea, Irénée de Lyon, Jean de la Croix, Thomas d'Aquin, sainte Thérèse d'Avila, le bienheureux Jean Duns Scot, voire Clément d'Alexandrie ou Origène.

La doctrine chrétienne ne pourra conquérir les intelligences que si elle est expliquée. Or, demandez à quiconque ayant subi la catéchèse de ces dernières décennies la définition de termes tels que : ange, apôtre, chair, Christ, croire, église, eucharistie, foi, justification, rédemption, résurrection, sacrement, Trinité, etc. ; il y aura bien peu de réponses orthodoxes. Pourtant, « un signe d'amour [est] l'effort de transmettre aux chrétiens, non pas des doutes et des incertitudes nés d'une érudition mal assimilée, mais des *certitudes solides*, parce que ancrées dans la Parole de Dieu. Les fidèles ont besoin de ces certitudes pour leur vie chrétienne ; ils y ont droit, en tant qu'enfants de Dieu qui, entre ses bras, s'abandonnent entièrement aux exigences de l'amour⁶³ ».

Ceci doit mener à se demander si les catéchumènes d'aujourd'hui sont encore capables de recevoir et de s'appropriier ces certitudes.

Car la troisième condition d'une éducation réussie, c'est **un éduqué éduicable**, et éduicable à long terme. Le simple bon sens et l'expérience personnelle de chacun montrent qu'« il n'est pas possible d'enseigner à l'humanité à n'importe quel moment de son histoire, et de son développement, n'importe quelle vérité, de même qu'il n'est pas possible d'enseigner à un enfant de sept ans, même s'il est très doué, la mécanique ondulatoire ou la physique quantique, car il lui manque les informations antérieures qui sont requises pour pouvoir assimiler les informations ultérieures que constituent ces théories de la physique moderne⁶⁴ ». Il a été rappelé plus haut que la grâce ne détruisait pas la nature ; la foi ne peut pas se passer non plus de la raison⁶⁵. Certaines conditions, d'ordre naturel, sont requises pour que soit possible la communication de la doctrine chrétienne : c'est ce qu'on appelle les « préambules de la Foi ».

⁶³ PAUL VI, Exhortation apostolique *Evangelii nuntiandi*, 8 décembre 1975, n. 79.

⁶⁴ TRESMONTANT (Claude), *L'histoire de l'Univers et le sens de la Création. Sept conférences*, Paris, O.E.I.L., 1985, p. 148.

⁶⁵ Cf. JEAN-PAUL II, Lettre encyclique *Fides et ratio*, 14 septembre 1998.

Ainsi, pour la plupart de nos contemporains, c'est l'existence même de Dieu qui est objet de foi. Dire « Je crois en Dieu » signifie : « Je crois que Dieu existe ». Or rien n'est plus contraire à la doctrine chrétienne, qui a toujours affirmé que l'existence de Dieu pouvait être connue par les seules lumières de la raison naturelle⁶⁶. Dans le même ordre d'idée, l'Église a toujours tenu que la religion était une vertu *naturelle*, et non *théologique* ; en ces temps de laïcisation forcenée⁶⁷, Vos Excellences auraient été bien inspirées de rappeler que le culte divin est « un devoir collectif de toute la communauté humaine⁶⁸ »... Ce qui ne peut se comprendre que si l'existence de Dieu est un fait objectif, discernable par l'analyse rationnelle du réel, et non le résultat d'un acte de foi.

Bref, il convient que la catéchèse se préoccupe dorénavant de préparer le terrain pour une bonne réception de la doctrine chrétienne, de telle sorte qu'« à côté du "je crois" se trouve un certain "je sais"⁶⁹ ». Je concède à Vos Excellences que cette démarche philosophique ne ressort pas normalement de la catéchèse, mais dans l'état actuel des choses, il faut bien pallier les carences de l'éducation profane.

⁶⁶ Cf. *Rm* 1 19-20 ; CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN I, Constitution dogmatique *De fide catholica*, II ; CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, Constitution dogmatique *Dei Verbum*, n. 6. Cf. PIE XI, Lettre encyclique *Divini Redemptoris*, 19 mars 1937, n. 26 : « Ce n'est point parce que les hommes ont foi en Dieu que Dieu existe ».

⁶⁷ Cf. PIE XI, Lettre encyclique *Quas primas*, 11 décembre 1925, n. 18 : « La peste de notre époque, c'est le laïcisme ».

⁶⁸ PIE XII, Encyclique *Mediator Dei*, 20 novembre 1947. Cf. PIE XI, *op. cit.*, n. 13 : « Les chefs d'État ne sauraient [...] refuser de rendre – en leur nom personnel, et avec tout leur peuple – des hommages publics de respect et de soumission à la souveraineté du Christ » ; LÉON XIII, Lettre encyclique *Diuturnum illud*, 29 juin 1881 ; LÉON XIII, Lettre encyclique *Immortale Dei*, 1^{er} novembre 1885 : « La société politique [...] doit sans faillir accomplir par un culte public les nombreux et importants devoirs qui l'unissent à Dieu. Si la nature et la raison imposent à chacun l'obligation d'honorer Dieu d'un culte saint et sacré, [...] elles astreignent à la même loi la société civile. [...] Autant au moins que l'individu, la société doit rendre grâce à Dieu. [...] Les sociétés politiques ne peuvent sans crime se conduire comme si Dieu n'existait en aucune manière, ou se passer de la religion » ; LÉON XIII, Lettre encyclique *Libertas præstantissimum*, 20 juin 1888 : « La société civile [...] doit nécessairement reconnaître Dieu comme son principe et son auteur et, par conséquent, rendre à sa puissance et à son autorité l'hommage de son culte ».

⁶⁹ JEAN-PAUL II, Audience générale du 20 mars 1985 (*La Documentation Catholique* n° 1894, 21 avril 1985, p. 443) ; cf. Audience générale du 27 mars 1985 (*La Documentation Catholique* n° 1895, 5 mai 1985, p. 480).

La géographie de la Terre sainte et l'histoire du peuple hébreu ne devraient-elles pas aussi être enseignées à l'école, au même titre que la géographie et l'histoire de la Grèce ou de Rome ? En tout état de cause, voilà qui montre que « la catéchèse a besoin d'un renouveau continu dans un certain élargissement de son concept même⁷⁰ ».

Un autre « préambule de la foi », non plus intellectuel, mais existentiel, ne doit pas être négligé, surtout pour la catéchèse des enfants : la nécessité d'un milieu favorable à la croissance de la Foi. Notre Saint-Père, glorieusement régnant, a demandé notamment qu'une « catéchèse adaptée » soit assurée « aux enfants et aux jeunes [...] nés et élevés dans un foyer non chrétien ou du moins non pratiquant⁷¹ ». Ce cas de figure, déjà de plus en plus fréquent, est appelé à se généraliser dans les paroisses ; en effet, les familles vraiment chrétiennes, où les parents se soucient d'avantage du salut éternel de leurs enfants que de leur réussite dans ce monde qui passe⁷², fuient de plus en plus les catéchèses paroissiales, rejoignant ou créant des lieux de catéchèse parallèle⁷³.

Il serait donc largement temps d'« accepter que la maturité dans la foi ne corresponde pas forcément à un âge donné⁷⁴ » et de comprendre « les avantages des démarches diversifiées⁷⁵ ». Il est évident que lier la réception des Sacrements de l'initiation chrétienne à l'appartenance à un groupe d'âge, sans tenir compte de la maturité personnelle (en bonne partie conditionnée par le milieu de vie), est un excellent moyen de transformer la « profession de foi » des adolescents en « commencement de l'apostasie⁷⁶ ».

Une catéchèse adaptée à ces jeunes vivant en milieu indifférent ou hostile nécessiterait un suivi très personnalisé, c'est-à-dire des moyens humains dont

⁷⁰ JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique *Catechesi tradendæ*, 16 octobre 1979, n. 17.

⁷¹ *Ibid.*, n. 42.

⁷² Cf. *1 Co* 7 31, *1 Jn* 2 17.

⁷³ Ce mouvement centrifuge informel, qui a débuté à la fin des années 60, ne semble pas avoir beaucoup ému la sollicitude pastorale de Vos Excellences jusqu'à présent ; il aura quand même été à l'origine de quelques petits succès d'édition comme le manuel *La lumière du monde* (honoré par la Congrégation pour le Clergé en 1982), ou les rééditions des *Catéchismes* du Concile de Trente et de saint Pie X.

⁷⁴ BILLÉ (Louis-Marie, Cardinal), Discours pour l'ouverture de l'Assemblée plénière de la Conférence des Évêques de France, 4 novembre 2001 (*La Documentation Catholique*, n° 2259, 2 décembre 2001, p. 1034).

⁷⁵ *Ibid.*

⁷⁶ La formule date des années 50, cf. HENRY (A.-M.), « Réflexions et perspectives », in : *Initiation théologique*, tome IV, Paris, Cerf, 1954, p. 573.

l'Église en France ne dispose plus. Nonobstant cette impuissance, il conviendrait d'analyser les causes de ce phénomène : la grande braderie des Mystères chrétiens organisée par des prêtres transformés en « distributeurs automatiques de sacrements ». Lorsque le Mariage ne sera plus considéré comme un sacrement de l'initiation mais de la maturité chrétienne⁷⁷, les parrains et marraines choisis selon les seuls critères canoniques⁷⁸, et le baptême lui-même distingué d'un simple rite socio-culturel⁷⁹, bon nombre de problèmes auront été éliminés à la source.

« Haranguez de méchants soldats :
« Ils promettent de faire rage ;
« Mais, au moindre danger, adieu tout leur courage ;
« Votre exemple et vos cris ne les retiendront pas⁸⁰. »

Veillez agréer, Messieurs les Évêques, l'assurance de ma très haute considération,
in Christo et Maria.

Philippe GUIDAL

Quelques adresses utiles sur Internet

Service National de la Catéchèse et du Catéchuménat : <http://www.sncc.cef.fr/>

Le « chantier de la catéchèse » :
http://www.sncc.cef.fr/rubrique.php3?id_rubrique=55

Synthèse des contributions à *Aller au cœur de la foi* :
http://www.sncc.cef.fr/IMG/doc/ACDLF-Synthese_des_Contributions.doc

⁷⁷ τὸ μυστήριον τοῦτο μέγα ἐστίν (Ep 5 32) !

⁷⁸ Cf. Code de droit canonique, can. 874 – §1 3° : « [Que le parrain] soit catholique, confirmé, qu'il ait déjà reçu le très saint-sacrement de l'Eucharistie et qu'il mène une vie cohérente avec la foi et avec la fonction qu'il va assumer »...

⁷⁹ Cf. *ibid.*, can. 868 – §1 2° : « Pour qu'un enfant soit baptisé licitement, il faut [...] qu'il y ait un espoir fondé que l'enfant sera éduqué dans la religion catholique ; si cet espoir fait totalement défaut, le baptême sera différé ».

⁸⁰ LA FONTAINE (Jean, de), *op. cit.*

« Tout ce que je puis dire aujourd'hui de mon Église avec certitude, c'est qu'après tant d'années de dissipation et de débandade, elle a le plus grand besoin d'une immense retraite spirituelle. Oui, d'un silence plein après tant de bruits inanes, d'un désert prophétique après tant de propos désertiques. Il le lui faut, dût-elle disparaître quelques années de tous nos tréteaux, ce qui ne serait une perte intellectuelle pour personne. Il lui faut découvrir ou redécouvrir, entre autres - ou bien plutôt se faire à nouveau révéler - qui elle est, ce qu'elle est, où elle est : non pas sa place dans la société, mais dans l'Être. Car son plus grand malheur est sans doute aujourd'hui qu'ayant pris au monde, à notre culture athée, ses idées - ou plutôt des lambeaux et des bribes, sans cesse recousus, ravaudés, rapiécés, pour les besoins perpétuellement variables de sa contenance ou de son image, comme un nuage prend la vapeur d'eau qui le change au hasard des rivières et des flaques où il se reflète - elle n'a plus de quoi se penser elle-même. Et c'est la catastrophe de loin la plus concrète : tous les prêtres perdus, c'est qu'ils ne pouvaient plus penser leur état. Tous les fidèles en allés de nos églises de pierre, c'est qu'ils ne pouvaient plus savoir ce qu'ils faisaient là... »

« Je ne suis pas là pour détailler toutes vos misères, qui se ramènent à une question : comment être quand on ne sait plus ce qu'on est, quand on n'a plus de quoi le penser, se penser ? Et cela, c'est l'esprit du temps - auquel s'est fondu l'esprit de l'Église - qui vous l'a enlevé. Ce n'est pas une question de courage. Vous n'êtes que des victimes. Vous n'êtes que des soldats démoralisés par fatigue et absence de buts de guerre. Oui, comment être quelque chose qu'on ne peut dire, ni se dire à soi-même ? Pourquoi désormais devenir prêtre, et comment le rester ? Qui pardonner quand on ne croit plus au péché ? Qui secourir, quand on ne croit qu'à la justice ? Qui retenir à Dieu quand on n'en peut plus parler ? Quelle est cette peur du pouvoir spirituel sur terre, dont vous ne rappelez les abus historiques qu'afin de l'abdiquer - et de fait le malade qu'on tue n'est plus malade ! Pourquoi cette épouvante démissionnaire devant votre plus haute puissance, au moment du Saint Sacrifice, celle de faire surgir Corps et Sang du Christ en substance par votre appel à l'Esprit - au point que de nouveaux canons de la messe prolifèrent, qui escamotent ces phrases dans un bain de grande ferveur humaine. Pauvre ruse, dont je n'ai plus la force que de pleurer, ou de vous crier encore : non, je ne veux pas me réunir avec des hommes autour d'un homme ! Vive la Liberté !... »

CLAVEL (Maurice), *Dieu est Dieu, nom de Dieu !*, Paris, Grasset, 1976, pp. 197-198, 284-285.

30 octobre 2003

« **Aller au cœur de la foi** »

Secrétariat général
de la Conférence des évêques de France
106 rue du Bac
75341 PARIS Cedex 07

Mes Seigneurs les Évêques,

Dans le document proposé par la Commission épiscopale de la catéchèse et du catéchuménat, intitulé *Aller au cœur de la foi*, vous invitez à vous faire part des réflexions que ce document inspire ainsi que des expériences menées en catéchèse. Voici donc ce qu'à ce sujet j'aimerais partager avec vous, à la lecture de ce document et à la lumière de mon expérience. Je suis prêtre depuis dix ans et actuellement responsable de la catéchèse de plus de cent enfants, depuis l'éveil à la foi jusqu'à la classe de troisième.

À la page 18 du document, vous vous réjouissez du bilan positif à maints égards de la catéchèse, et ce au vu « du travail effectué par des dizaines de milliers de catéchistes dans toute la France ». Je ne partage pas cet optimisme. Il suffit d'interroger les enfants, même en fin de cycle de catéchèse, pour se rendre compte que la catéchèse a très globalement échoué dans la transmission de la Foi : même les fondamentaux ne sont pas connus. Combien d'adolescents sortis d'années de catéchèse nient jusqu'à l'existence de Dieu, alors qu'il s'agit là d'une découverte philosophique indispensable à l'accueil de la Sa Révélation ! Découverte élémentaire¹ qui aurait dû être guidée et affermie avec raison pour ne pas « bâtir en vain ». Quand au travail de dizaines de milliers de catéchistes, il ne faudrait pas oublier que sa rentabilité n'est pas proportionnelle à l'investissement humain, mais à la sainteté de ceux qui enseignent au nom du Christ et de Son Église... La catéchèse est une œuvre surnaturelle par laquelle Dieu engendre Ses enfants à la vie de la grâce et non pas une œuvre à la portée de la bonne volonté humaine !

Je me souviens d'un « dame catéchiste » portant le titre de « responsable de la catéchèse » dans une grande paroisse parisienne, titre qui était un non-sens et un déni d'une fonction essentielle du ministère du curé qui est, seul, aux termes du Droit Canonique, « responsable » de la catéchèse de sa paroisse... Cette dame donc, qui était dans l'enseignement public,

et donc censée, aux yeux du curé, jouir de ce fait de l'aura de la science pédagogique, demandait à ses catéchistes et à moi-même, leur aumônier, de ne pas féliciter les enfants pendant les séances de catéchisme... Lorsque je lui ai demandé pour quelle raison, la réponse fut : « Parce qu'il n'y a pas de bonnes ni de mauvaises réponses » ! Cet exemple est révélateur des méthodes de mai 68 qui a produit les dégâts que l'on voit dans l'éducation nationale et dont l'idéologie a été servilement adoptée par nombre de responsables de la catéchèse ne voulant pas rester en retard sur le nécessaire progrès de la modernité. Cette idéologie ne considère plus la Foi comme la connaissance objective de la Vérité révélée, mais comme une opinion qu'il appartient au catéchisé de découvrir. Ainsi de vos questions p. 46 : « Quelle place a pour vous le prêtre, pour votre communauté chrétienne... », ou p. 50 : « Quelle place donnez-vous aux sacrements dans la vie croyante » !

Le catéchisé a à découvrir la foi, à choisir ce qui lui paraît le plus acceptable dans l'ordre des possibles, car, en définitive, on n'a plus rien à lui enseigner avec la ferme assurance² de ceux qui peuvent dire : « Nous croyons, nous, et c'est pourquoi nous parlons³ ! »...

Je me souviens de ce dialogue avec l'un d'entre vous, occupant des fonctions fort importantes, dans l'enseignement justement. Il me demandait :

- « Êtes-vous sûr que l'Évangile que vous annoncez est l'Évangile de Jésus-Christ ? »
- « Oui, Monseigneur. »
- « Vraiment sûr ? »
- « Vraiment, Monseigneur. »
- « Absolument sûr ? »
- « Absolument, Monseigneur. »
- « Quel orgueil ! » me répondit-il.

Je lui ai alors demandé : « Mais Monseigneur, si je n'étais pas sûr que l'Évangile que je prêche est l'Évangile de Jésus-Christ, je me tairai... » Si cet évêque n'est pas sûr de prêcher l'Évangile de Jésus-Christ - à moins de tomber sous le coup de son propre jugement d'orgueil -, au nom de quoi peut-il juger si je prêche moi-même l'Évangile de Jésus-Christ ?

Je pourrais, hélas, multiplier les exemples de ce genre...

La foi est atteinte chez nous d'une maladie mortelle et c'est la raison de la crise de sa transmission, de sa survie. Le remède ne se trouve pas dans un changement de méthodes ou une mise au goût du jour, tout juste bons à masquer comme les sépulchres blanchis les cadavres en décomposition, mais dans une profonde conversion et vie de pénitence que l'on ne prê-

¹ Cf. Rm 1 18s.

² Cf. He 3 6, 10 35.

³ 2 Co 4 13.

che plus. C'est si vrai qu'il n'est malheureusement pas rare de trouver des personnes n'ayant pas même la foi, parce que refusant tel ou tel dogme, ou vivant en contradiction avec l'enseignement qu'elles sont censées dispenser, être députées à la catéchèse ! Combien, par exemple, de personnes divorcées remariées, et/ou non pratiquantes, ou professant ouvertement des hérésies, chargées de catéchiser ?... La volonté de l'Église sur ce point est pourtant suffisamment claire et explicite. Mais plutôt que d'écouter l'Esprit qui conduit l'Église, on préfère complaire à celui du monde. De l'investissement humain, il peut y en avoir, de l'efficacité surnaturelle dans ces conditions, non.

Je déplore avec vous (p. 23) que beaucoup de communautés ne placent pas la catéchèse au centre de leur vie, mais je déplore d'abord le fait que les prêtres ne placent pas eux-mêmes la catéchèse au centre de la leur. S'ils commençaient par donner l'exemple aux communautés dont ils sont chargés, peut-être que celles-ci pourraient percevoir alors l'importance de la catéchèse. Les Saints évêques eux-mêmes ne catéchisaient-ils pas ? Que fait notre Saint-Père ? Je vois dans l'abandon de l'enseignement catéchétique donné par les prêtres eux-mêmes la perte d'une raison d'être de leur vocation et mission.

À la page 24, vous vous interrogez sur la manière de situer le dimanche au cœur de la communauté chrétienne. La pratique sacramentelle ne vient qu'au terme d'une démarche de foi, initiée elle-même par la prédication et la catéchèse, celles-ci découlant de la surabondante vie spirituelle des pasteurs et catéchistes puisée par une authentique vie de prière, personnelle, fervente et assidue, à la Source de toutes grâces. C'est en respectant cet ordre que les choses ont des chances de se mettre toutes à leur place. Les hommes de prières ont été ceux qui ont amené le plus grand nombre à une vie chrétienne intégrale par leur exemple, leurs sacrifices, leurs prières et leur prédication, parfois très simple, mais qui portait l'onction de l'Esprit. Quand les curés voisins du saint Curé d'Ars lui demandaient sa recette pour remplir son église, il leur répondait : « Tant que vous ne veillerez pas, ne jeûnerez pas, ne coucherez pas sur la dure, ne vous donnerez pas la discipline, vous pourrez continuer à vous lamenter sur le sort de votre paroisse, mais vous n'arriverez à rien »... Quand donc aurons-nous fini de nous lamenter nous aussi et commencerons-nous à mettre en pratique ce que notre Mère est venu nous demander un peu partout et spécialement à Lourdes : « Pénitence ! Pénitence ! Pénitence ! » ?

Pour renouveler notre pratique de la catéchèse (p. 36)

1. Il est indispensable que la communauté chrétienne puisse compter sur quelques équipes de bénévoles capables d'accueillir fraternellement quiconque frappe à la porte. L'exemple des communautés nouvelles est à ce sujet tout à fait remarquable.

2. Pour ceux qui ne font que passer, il importe nécessairement qu'ils ne repartent pas sans avoir reçu une parole de foi, leur annonçant qu'ils sont aimés de Dieu jusqu'à en mourir sur une Croix, et qu'il est de leur intérêt de se convertir à cet Amour, seul capable de leur donner le bonheur qu'ils cherchent sans peut-être le savoir et pour lequel ils sont faits.

3. La question n° 3 est hors sujet. Elle procède d'une grosse erreur relative à la définition même de la catéchèse... qui est par nature ordonnée à ceux qui ont déjà accueilli la foi !...

4. Il importe certainement d'ouvrir des lieux d'enseignements au sein des structures publiques qui n'aient pas forcément comme objectif premier de dispenser l'enseignement catéchétique, mais d'enseigner par exemple la philosophie thomiste, la doctrine sociale de l'Église, etc. Autant de portes ouvertes par où l'Esprit du Christ peut dispenser puissamment Ses bienfaits.

5. Il n'est évidemment pas superflu de créer des sites de catéchèse sur le Web, de même, comme le fait notre Pape, faut-il savoir inviter tous les médias disponibles pour donner le plus de retentissement possible à la Bonne Nouvelle, même si l'essentiel restera toujours invisible et doit être protégé d'une curiosité qui le présenterait dénaturé.

Pour renouveler notre pratique de la catéchèse (p. 45)

1. Certainement qu'un temps comme celui de la veillée pascale est propice pour l'accueil de la Parole de Dieu de la part de la communauté chrétienne. Il faut nécessairement accepter de « perdre » du temps pour cela, se mettre en condition d'écoute, donc de recueillement et de silence, et la chose n'est malheureusement évidente que pour peu de personnes. Il faudrait être capables, comme d'autres communautés ecclésiales le font, de proposer davantage de temps de rencontre communautaires où l'écoute, l'étude de la Parole de Dieu et la prière seraient au menu, dans une ambiance de joyeuse fraternité. Là encore l'expérience de nouvelles communautés est à prendre en exemple.

2. J'assume la responsabilité de transmettre la Parole de Dieu en utilisant toute occasion relationnelle, fut-elle humainement parlant insignifiante, pour la

faire connaître en la citant et/ou en orientant systématiquement (ou presque) d'une façon ou d'une autre l'esprit de mon interlocuteur sur le chemin de la foi.

3. Je renvoie pour ce point à ce que j'ai dit plus haut au sujet de la dévalorisation de l'enseignement de la Foi et de l'appel à l'opinion.

4. Au sujet de la Parole de Dieu, je voudrais donner un exemple remarquable de ce que certains dénoncent comme une protestantisation avancée de la catéchèse en France. Prenons le parcours *Ta Parole est un trésor*, document ayant reçu *nihil obstat* et *imprimatur* de l'archevêché de Lyon. Ce parcours présente la Parole de Dieu comme quasiment source unique de la Foi... De plus, et contrairement à ce que demande *Catechesi Tradendæ*, l'enseignement n'est pas présenté de façon organique et systématique, mais procède par flashes, ce qui empêche, bien évidemment, l'enfant de se situer dans un tout ordonné, unifié, dont il saisit la cohérence et à l'intérieur duquel il peut spirituellement habiter. Un univers de sens qui révèle par transparence le Paradis où il fait bon vivre pour toujours ! De plus, et encore contrairement à ce que demande l'exhortation apostolique *Catechesi Tradendæ*, dont il est pour le moins étonnant, sinon révélateur, qu'elle ne soit pas mentionnée dans votre document - alors qu'en elle se trouvent certainement les réponses aux questions que vous vous posez -, aucun effort de mémorisation n'est demandé dans ce parcours... Quelques exemples, tirés de ce parcours, donneront à méditer encore plus profondément sur l'absence de discernement - pour le moins - de ceux qui ont rédigé et de ceux qui ont approuvé ce document :

- ✘ Ainsi, dans la leçon des CE 2 intitulée « Qui es-tu Jésus ? », il est demandé à l'enfant d'aller chercher la réponse dans l'opinion des gens qu'il peut rencontrer... et le texte ne lui donne comme réponse rien d'autre que : « C'est le fils de Joseph de Nazareth » !...
- ✘ Dans la leçon sur Marie pour les CM1, ni son Immaculée Conception, ni sa virginité perpétuelle, ni son Assomption en son corps et en son âme au Ciel ne sont mentionnées... Par contre, on y trouve la recette de « La semoule fruitée » !...
- ✘ Dans la leçon aux CM2 sur l'Église, il y a une page sur la Paroisse, une sur le Diocèse, mais rien sur la Papauté ! La leçon se termine par un dessin représentant une foule issue du groupe des Apôtres à la Pentecôte et dans laquelle on peut lire : « Anglicans », « Catholiques », « Orthodoxes », « Protestants ». Autrement dit, l'Église que le Christ a fondée n'est pas l'Église une, catholique et romaine, mais la nouvelle Église œcuménique qui se met en

place en pervertissant ici et là la foi, avec *nihil obstat* et *imprimatur*...

Je comprends les parents, premiers responsables de leurs enfants, qui ont décidé de ne plus inscrire leurs enfants au catéchisme afin qu'ils ne perdent pas la foi !

Je suis désolé de vous dire tout cela, mais qui dira que ce n'est pas vrai ?

5. Les moyens concrets que je propose pour répondre aux défis de l'accueil des personnes étrangères à la culture chrétienne et demandant à être catéchisées sont contenus dans l'exhortation que saint Paul donnait déjà à Timothée : « une patience inlassable et le souci d'instruire⁴ ».

Pour renouveler notre pratique de la catéchèse (p. 50)

1. « Quelle place donnée aux sacrements dans la vie croyante ? » Est-ce là sujet à discussion ? Le magistère de l'Église et la vie de foi des Saints ne l'enseignent-ils pas ?

2. « Des gens de tous âges et de tout chemin reçoivent les sacrements », leur « différence » devrait enseigner, et cela quel que soit donc le chemin de ces gens, « ce qu'est la vie avec Dieu »... La vie avec Dieu peut-elle être n'importe quoi ? Car la vie de ces gens qui reçoivent les sacrements n'est pas nécessairement selon la volonté de Dieu ! Combien de sacrilèges commis à chaque Eucharistie ? ! Qui s'en soucie ? Jésus n'a-t-Il pas justement demandé à sainte Marguerite Marie l'institution de la fête de Son Sacré-Cœur en réparation des outrages qu'Il reçoit continuellement au Saint-Sacrement ? L'Archange Michel n'a-t-il pas enseigné aux trois enfants de Fatima la prière suivante : « Très Sainte Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit, je Vous adore profondément et je Vous offre les Très précieux Corps, Sang, Âme et Divinité de Votre Fils bien-aimé, Notre Seigneur Jésus-Christ, en réparation pour tous les outrages, sacrilèges et indifférences par lesquels Il est Lui-même offensé au Saint-Sacrement » ? On comprend que, nous invitant à prendre exemple sur « tout chemin », il vous paraisse nécessaire « d'innover dans la responsabilité d'acheminer vers les sacrements ».

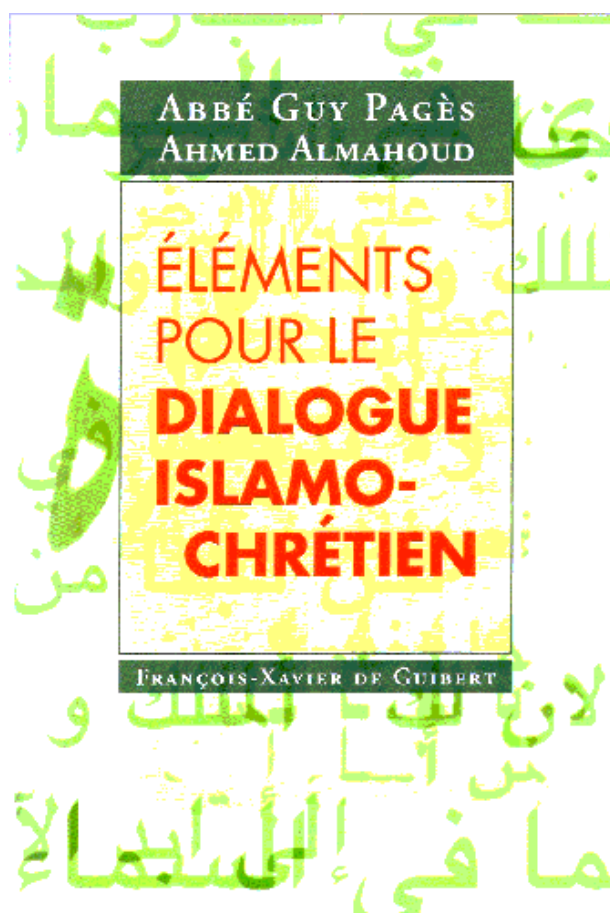
3. Les enfants viennent de moins en moins assidûment à la catéchèse du mercredi ; aussi LA « responsable » de la catéchèse d'un diocèse que je connais bien n'a rien trouvé de mieux à proposer que de ne réunir les enfants... plus qu'une fois par mois ! Voilà une proposition qui tient compte de « la situation actuelle » !

⁴ 2 Tm 4 2.

4. Je crois que la réponse aux questions que vous posez en ce quatrième point ne peut faire l'économie d'une réelle conversion à la vie évangélique telle qu'elle est enseignée par la vie religieuse et pratiquée en partie par les nouvelles communautés. Je veux dire une vie de pauvreté qui nous rendra le temps volé à courir après les fausses richesses et satisfactions de ce monde ; une vie de réelle obéissance au magistère authentique de l'Église ; une vie de chasteté plaçant Dieu au centre de la vie et de l'amour. Alors nous serons disponibles pour évangéliser et catéchiser de façon convaincante. « Petits enfants, gardez-vous des idoles⁵... »

Je vous remercie de m'avoir invité à vous faire part de ma réflexion et vous assure de ma filiale prière pour la fidélité et la fécondité de votre grave mission,

Abbé Guy PAGÈS



PAGÈS (Guy), ALMAHOUD (Ahmed)
Éléments pour le dialogue islamo-chrétien
 Paris, François-Xavier de Guibert, 2005, 110 p., 10 €
 (ISBN : 2-7554-0055-2).
www.fxdeguibert.com

www.theotime.com

Ce site religieux purement catholique vous propose une riche collection de textes, écrits reconnus par le Magistère de l'Église Catholique ou produits de prêtres en charge d'une mission par leur évêque ou supérieur religieux. Ces prêtres n'ont d'autre but que de faire aimer la Vérité qui est Jésus-Christ.

L'association Théotime, à l'origine de ce site, a pour but de promouvoir la culture chrétienne et la vie spirituelle catholique dans les âmes par de multiples moyens. Elle édite de petits ouvrages de spiritualité et de piété, à la fois riches en doctrine, agréables et faciles à lire (rubrique « Éditions »).

Enfin, vous trouverez sur ce site les numéros de *Regnat* déjà publiés (rubrique « Regnat », en bas et à gauche de la page d'accueil).



**Deux associations
 au service de la Liturgie de l'Église :**

Association Pro Liturgia

9c avenue Georges Clemenceau
 F-67560 ROSHEIM
 03.88.50.75.24

E-mail : info@proliturgia.org

Site Internet :

<http://www.proliturgia.org>

Les Amis du Chœur Grégorien de Paris

11 bis, rue Boutard
 92200 NEUILLY

<http://www.choeur-gregorien-de-paris.asso.fr>



⁵ 1 Jn 5 21.